



# CHARTE ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



ENGAGEZ-VOUS ET BÉNÉFICIEZ

d'un accompagnement opérationne





# Des millions de tonnes de déchets plastiques finissent en mer chaque année et proviennent à 80 % de sources terrestres

Consciente de l'enjeu, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur engage une politique forte pour atteindre "zéro déchet plastique en Méditerranée d'ici 2030", action n°60 du Plan Climat "Une Cop d'avance". Son action s'inscrit dans un des objectifs phares du Plan national Biodiversité.

La charte régionale "zéro déchet plastique", dont l'animation a été confiée à l'ARPE-ARB, a pour objectif d'**accompagner** et de **valoriser** les porteurs de projets dans leurs actions :







### Pour qui?

Les collectivités territoriales et les intercommunalités

Les entreprises

Les établissements scolaires

Pour les acteurs partenaires (associations, gestionnaires d'espaces naturels et chambres consulaires), une charte "structures partenaires" est proposée pour valoriser leurs actions d'animation et d'accompagnement auprès des porteurs de projets et des institutions.

#### Pourquoi signer la charte?

- ♦ Intégrer une communauté de signataires
- Bénéficier d'un accompagnement assuré par l'ARPE-ARB
- Valoriser sa démarche auprès de ses partenaires
- Atteindre un objectif de réduction des pollutions plastiques

#### Comment devenir signataire?

- Signer la charte et voter une délibération d'engagement dans une démarche "zéro déchet plastique"
- Désigner deux référents (un élu et un technicien) pour suivre la démarche
- Remplir le questionnaire technique pour idenfier son plan d'actions

En savoir +

arpe-arb.org > actions > zéro plastique







#### **Contact**

Agence régionale pour l'environnement Agence régionale de la biodiversité [ARPE-ARB] Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Claire POULIN

chargée de mission zéro déchet plastique 04 42 90 90 58 ◆ 04 42 90 90 60 c.poulin@arpe-arb.org

## Premiers acteurs partenaires de la charte















